

Valeurs de reliquats d'azote à utiliser pour les cultures d'été 2014

A partir de 2014, l'évaluation des reliquats d'azote présents dans le sol au semis des cultures d'été doit être réalisée en **2 étapes** :

1- Détermination de l'**azote potentiellement lixiviable** (appelé « Ra »). Cette valeur est fournie par le tableau 1. Le Ra correspond à l'azote présent dans le sol à l'**entrée de l'hiver**. Il dépend du type de précédent et du rendement obtenu par celui-ci.

2- Lecture de la **valeur de reliquats (tableau 2)** : Cette valeur est directement liée au niveau du Ra, mais aussi au type de sol et à la pluviométrie enregistrée depuis le 1^{er} octobre 2013.

La valeur obtenue peut être utilisée dans les méthodes de calcul des doses d'azote à apporter aux cultures d'été.

IMPORTANT

Les reliquats d'azote au semis des cultures d'été, fournis par la Chambre d'Agriculture et Arvalis, comprennent à la fois l'**azote résiduel de l'année précédente**, et l'azote issu de la **minéralisation printanière** de l'humus jusqu'à la période du semis. Il s'agit en fait de l'azote minéral présent dans le sol au semis.



Utilisez la bonne version des fiches

Les méthodes de raisonnement de la fertilisation azotée ont évolué entre 2013 et 2014.

Aussi, il est impératif, dès la campagne 2014, d'utiliser la nouvelle version des fiches de calcul proposées par la Chambre d'Agriculture (version **janvier 2014**, indiquée sur chacune des fiches).

Les agriculteurs gersois souhaitant utiliser les fiches de la Chambre d'Agriculture peuvent les télécharger sur notre site Internet (www.gers-chambagri.com, rubrique Grandes Cultures). Elles sont également disponibles sous forme de classeur au tarif de 30 € HT, à retirer auprès des Services Techniques à la Chambre d'Agriculture.



Exemple 1

Cas d'un **maïs**, avec un précédent blé à 65 qx/ha. Le sol est de type « boulbènes ». 600 mm de pluie sont tombés depuis le 1^{er} octobre.

Etape 1 : La lecture du tableau 1 indique un niveau d'Azote Potentiellement Lixiviable (Ra) à 20 unités. Cette valeur sera utilisée dans le tableau 2

Etape 2 : Le tableau indique que pour des boulbènes ayant reçu 600 mm de pluie, le niveau de reliquats d'azote s'élève à **32 unités**.

Exemple 2

Cas d'un **tournesol**, avec un précédent blé dur à 40 qx/ha. Le sol est de type « argilo-calcaire ». 450 mm de pluie sont tombés depuis le 1^{er} octobre.

Etape 1 : La lecture du tableau 1 indique un niveau d'Azote Potentiellement Lixiviable (Ra) à 40 unités. Cette valeur sera utilisée dans le tableau 2

Etape 2 : Le tableau indique que pour un sol argilo-calcaire ayant reçu 450 mm de pluie, le niveau de reliquats d'azote s'élève à **43 unités**.

Tableau 1 : Estimation de l'azote potentiellement lessivable (Ra) en U/ha

Précédent	Rendement du précédent	Ra en unités d'azote à l'hectare <u>Valeur à utiliser dans le tableau 2</u>
Blé tendre	< 50 q	40
	> 50 q	20
Blé dur	< 45 q	40
	> 45 q	20
Orge, Triticale pailles exportées	tous rendements	40
Orge, Triticale pailles enfouies	tous rendements	20
Maïs grain	60 q	60
	80 q	40
	100 q	40
	120 q	20
Maïs ensilage	tous rendements	60
	40 q	40
	50 q	20
Sorgho	< 60 q	40
	> 60 q	20
Colza	< 30 q	60
	> 30 q	40
Tournesol	tous rendements	20
Pois		80
Soja		40
Féveroles, Lupin		60
Prairies de 2 ans ou moins		40
Prairies de 3 à 6 ans		80
Prairies de plus de 6 ans		100

Tableau 2 : Valeur de reliquats d'azote selon le type de sol et le niveau de pluviométrie enregistré depuis le 1^{er} octobre (en U/ha)

Nature des sols	Ra obtenu dans le tableau 1	Cumul de pluie entre le 1er octobre 2013 Et le 15 avril 2014 (en mm)			
		400 St-Clar, Miradoux	450 L'Isle Jourdain, Samatan	500 Auch, Condom	600 Ouest et Sud du Gers
Argilo-calcaire	20	41	36	32	26
	40	51	43	37	28
	60	63	51	43	31
	80	78	61	49	34
	100	96	73	57	37
Sols argileux non calcaires	20	48	43	39	32
	40	58	50	43	33
	60	71	57	47	34
	80	86	66	53	35
	100	105	77	58	36
Boulbènes	20	47	42	38	32
	40	53	45	39	32
	60	60	49	41	32
	80	68	53	42	32
	100	77	57	44	32
Sols caillouteux et superficiels	20	35	30	27	21
	40	41	34	28	21
	60	48	37	30	21
	80	56	42	32	21
	100	65	47	34	21
Sols sableux	20	30	27	24	21
	40	32	27	24	21
	60	34	28	24	21
	80	36	28	24	21
	100	38	29	24	21
Sols limono-argileux calcaires	20	38	34	30	25
	40	48	41	35	27
	60	60	49	41	30
	80	76	59	47	32
	100	95	71	55	35
Sols limono-argileux non calcaires	20	53	48	43	37
	40	62	54	47	38
	60	73	61	52	39
	80	86	69	56	40
	100	102	78	62	41

Renseignements :

- Chambre d'Agriculture du Gers au **05.62.61.77.13**.
- Arvalis – Institut du Végétal au **05.62.61.77.36**.